

# Pages de Profils

INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



**L**a crise financière initiée en 2008 a fortement déprimé le marché du travail : baisse de l'emploi et hausse du taux de chômage ont en effet affecté la plupart des bassins d'emplois à l'échelle nationale, à l'exception de certaines grandes métropoles, comme Lille. Les territoires attractifs, aussi bien du point de vue résidentiel qu'en termes d'actifs qualifiés, ont globalement mieux résisté à la baisse de l'activité économique. De même les emplois des sphères présentielle et publique ont constitué d'autres éléments de résistance. À l'inverse, les territoires les plus ouverts aux marchés internationaux se sont révélés plus vulnérables. Enfin, le capital humain se révèle être un facteur déterminant : l'effet de la crise a été plus prononcé sur les territoires où celui-ci est le plus fragile. Ainsi, des parts élevées de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme ont pénalisé de nombreux territoires régionaux.

## Ressorts des territoires face à la crise économique de 2008

David Desrivierre

Matthieu Lecomte

Rémy Capot

Vincent Bonjour

Service études et diffusion



## LA CRISE ÉCONOMIQUE : UN IMPACT DÉPRESSIF TRÈS NET SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'évolution de l'emploi résulte de la conjonction de multiples éléments : structure sectorielle, niveau de capital humain et technique, législation du marché du travail, importance des débouchés, contexte conjoncturel... Globalement, après la hausse du début des années 2000 jusqu'en 2007, l'emploi a considérablement chuté ensuite [Graphique 1](#) dans le sillage de la crise économique mondiale. Cette dernière a impacté les tissus productifs par le biais de deux canaux de transmission. Le premier est relatif à la contraction généralisée du crédit, engendrant de graves difficultés de trésorerie et de financement pour les entreprises. Le second canal repose sur la baisse de la demande et s'interprète davantage en termes d'insuffisance des débouchés.

De manière à distinguer ces contextes conjoncturels différents, deux sous-périodes sont distinguées. La première s'étend de 2001 à 2007 et couvre une période conjoncturelle favorable du point de vue de l'emploi. La seconde s'étend de 2007 à 2010 et concerne spécifiquement la période de crise.

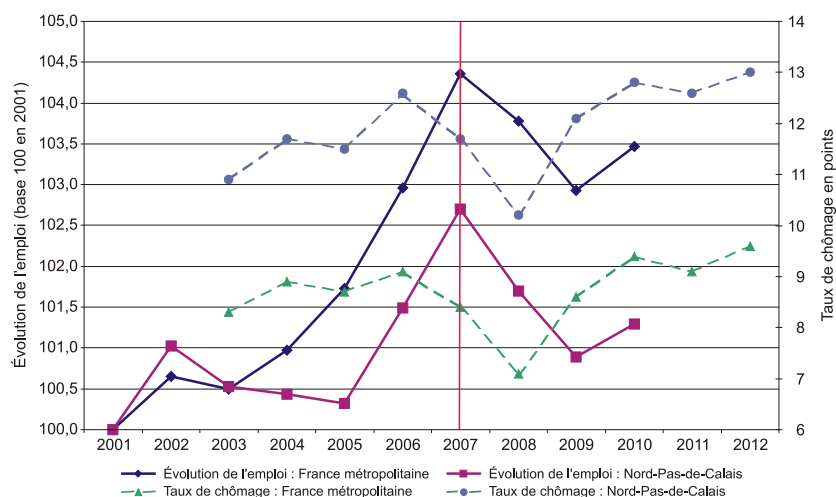
## UNE LIGNE DE FRACTURE NATIONALE QUI S'ESTOMPE AVEC LA CRISE

La chronique d'emplois observée aux échelles nationale et régionale recouvre des réalités locales parfois très différentes [Cartes 1 et 2](#). Sur la période antérieure à la crise, ce sont majoritairement les zones d'emploi du Sud de la France qui connaissent une hausse quasi généralisée de leur emploi, marquant un contraste important avec celles de la frange

métropolitaine nord-est. Pour ces dernières, la crise a renforcé un déclin commencé plus tôt. Toutefois des régions pourtant dynamiques sur la période pré-crise n'ont pas pour autant été épargnées : c'est par exemple le cas de Rhône-Alpes. À l'opposé, les régions situées sur la façade atlantique, de la Bretagne à l'Aquitaine, et sur le pourtour méditerranéen avec le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, semblent avoir moins souffert de la crise : l'emploi a continué de progresser sur certains espaces de ces régions. Cette hétérogénéité des réponses face à la crise constitue un révélateur de trajectoires de développement, de capacités de résilience et de risques de fractures territoriales différenciées à l'échelle localisée des zones d'emploi.

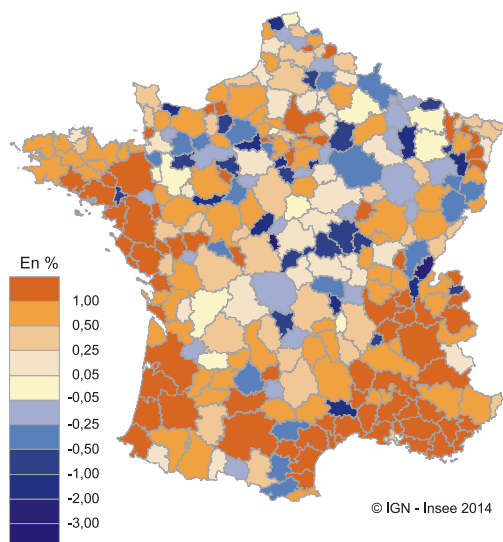
Quelques métropoles régionales semblent avoir eu un rôle bénéfique sur leurs territoires voisins en termes de résistance à la crise. En réussissant à maintenir une évolution économique positive de leur emploi, elles parviennent à dynamiser l'emploi de leurs zones contigües, comme par exemple à Lyon ou encore à Bordeaux. À l'échelle de la région, seule la zone d'emploi de Lille a connu une hausse de l'emploi pendant la crise. Les zones d'emploi proches, telles Roubaix - Tourcoing ou celles de l'ancien Bassin minier, n'ont semble-t-il pas réussi à profiter dans la même mesure du dynamisme de la métropole régionale. La zone d'emploi de Lille n'est cependant pas la seule dans ce cas puisque la croissance de l'emploi observée sur Toulouse tranche avec la baisse à l'œuvre sur les territoires alentours.

**Graphique 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL ET DU TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL**

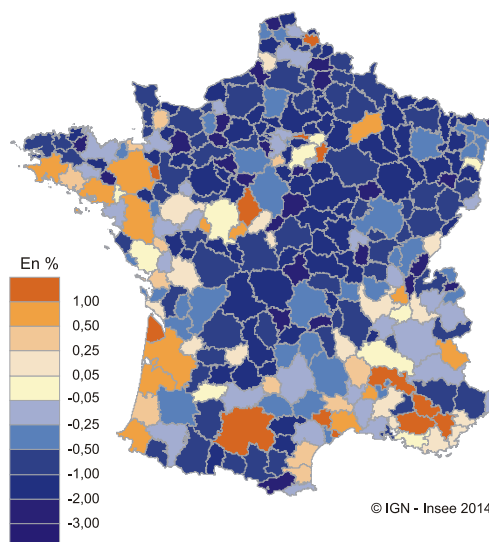


Note : la série de chômage commence au 1er trimestre 2003 de manière à disposer de données comparables. De même, les dernières séries d'emploi disponibles sont millésimées 2010.  
Source : Estel, emploi total au 31 décembre et taux de chômage localisé au quatrième trimestre (Insee).

**Carte 1 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE L'EMPLOI DE 2001 À 2007**



**Carte 2 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE L'EMPLOI DE 2007 À 2010**



Source : Estel 2001 à 2007 et 2007 à 2010 (Insee).

## DYNAMIQUE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE : UNE RELATION COMPLEXE

De même, l'évolution de l'emploi n'est pas l'unique prisme d'analyse des marchés locaux du travail : l'étude des variations du taux de chômage apporte des informations complémentaires (Graphique 1). L'évolution du taux de chômage peut parfois être perçue comme le miroir de celle de l'emploi. En effet, les augmentations de l'emploi sont généralement associées à une baisse du taux de chômage et inversement. Cependant, ce n'est pas toujours le cas : le graphique 1 donne une statistique différente de ce résultat. Outre le fait que les facteurs explicatifs du taux de chômage diffèrent potentiellement de ceux de l'emploi, il convient de garder à l'esprit que l'emploi est mesuré en effectifs alors que le chômage est exprimé par un taux ; les variations de celui-ci vont alors dépendre des évolutions relatives du nombre de chômeurs et d'actifs occupés.

Comme aux échelles nationale et régionale (Carte 1), plusieurs zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais ont vu leur emploi croître et leur chômage diminuer simultanément sur la période antérieure à la crise. C'est notamment le cas des zones d'emploi de Lens - Hénin, Valenciennes et Maubeuge (Graphique 2).

Dans une moindre mesure, la plupart des territoires du littoral (Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Berck - Montreuil), tout comme Lille et sa proche périphérie (Flandre-Lys et Roubaix - Tourcoing), ont su conserver une dynamique proche de la moyenne régionale. À l'inverse, certains territoires se démarquent par une baisse de leur volume d'emploi et une augmentation du taux de chômage sur cette période pré-crise : les zones d'emploi de Calais, Cambrai, Saint-Omer et Douai. Celles-ci ont donc abordé la crise dans un contexte économique plus défavorable

(Graphique 3).

En période de crise, la quasi-totalité des territoires ont connu une baisse de l'emploi et une hausse du taux de chômage. Seule la zone d'emploi de Lille, de par son caractère de métropole régionale, présente une situation atypique : c'est en effet la seule à connaître un accroissement régulier de l'emploi. Toutefois, son taux de chômage a augmenté depuis le début de la crise, malgré le relatif dynamisme de son emploi.

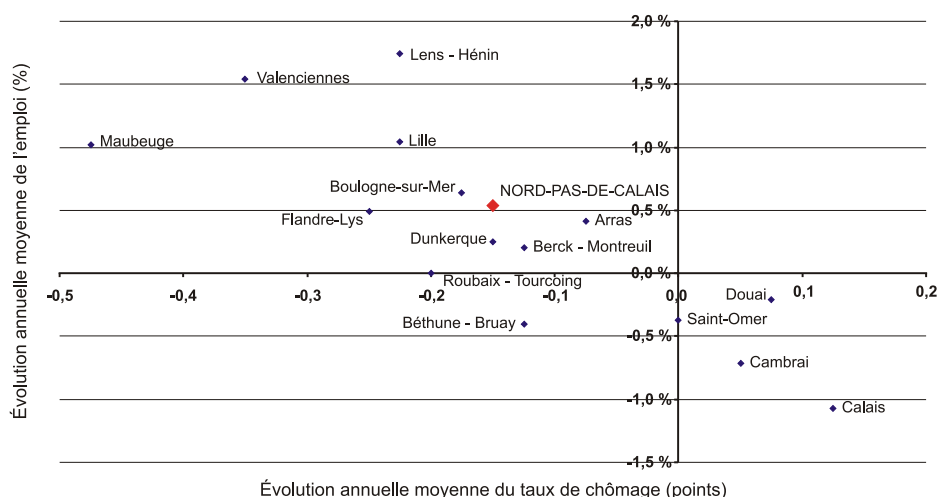
## UNE ESTIMATION DES FACTEURS INFLUENÇANT LE DYNAMISME DE L'EMPLOI

Une approche économétrique (Encadré méthodologique), réalisée à l'échelle des zones d'emploi nationales, met en évidence des facteurs explicatifs de l'évolution contrastée de l'emploi selon les territoires. Les dynamiques à l'œuvre étant dépendantes du cycle économique, deux estimations complémentaires ont été réalisées. La première concerne la période de 2001 à 2007, dans un contexte conjoncturel favorable : hausse générale de l'emploi et baisse globale du taux de chômage. Les déterminants significatifs de cette période pré-crise seront qualifiés de « moteurs » et de « freins » en période de croissance tendancielle. À l'inverse, les facteurs relatifs à la seconde

période, s'étalant de 2007 à 2010, seront qualifiés d'éléments de « résistance » et de « vulnérabilité » face aux effets de la crise mondiale.

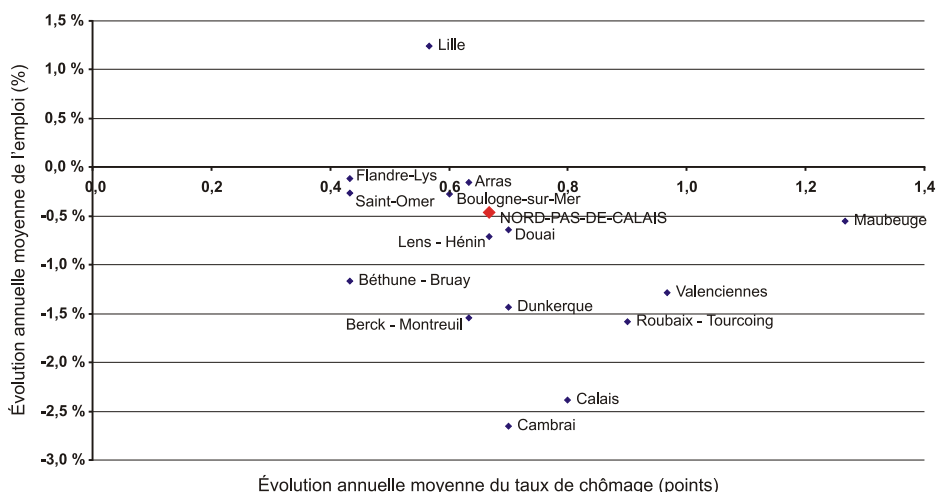
La compréhension des mécanismes économiques à l'œuvre dans les territoires et des trajectoires locales de développement est au cœur des démarches publiques visant à renforcer la capacité des régions à faire face à des chocs. Elle guide ainsi les choix d'aménagement des territoires et d'investissement, en vue de consolider ou de renforcer la dynamique de croissance des économies locales, à l'instar des orientations prises dans le Schéma régional de développement économique. Elle permet en outre de sensibiliser la nature parfois duale des spécificités territoriales : un facteur moteur dans un contexte économique

**Graphique 2 : ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE L'EMPLOI ET DU TAUX DE CHÔMAGE EN NORD-PAS-DE-CALAIS SUR LA PÉRIODE 2003-2007**



Sources : Estel 2003 à 2007, taux de chômage localisé au quatrième trimestre 2003-2007 (Insee).

**Graphique 3 : ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE L'EMPLOI ET DU TAUX DE CHÔMAGE EN NORD-PAS-DE-CALAIS SUR LA PÉRIODE 2007-2010**



Sources : Estel 2007 à 2010, taux de chômage localisé au quatrième trimestre 2007-2010 (Insee).

favorable peut devenir un élément de vulnérabilité en période de crise. Les territoires les mieux armés sont alors ceux qui combinent, dans un modèle cohérent et équilibré, plusieurs vecteurs de croissance ou de rebond.

### EN PÉRIODE DE CROISSANCE : EFFET D'ENTRAÎNEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE...

Dans ce contexte conjoncturel plutôt favorable, un excédent migratoire lié à l'arrivée de ménages venus s'installer sur le territoire est généralement associé à un emploi plus dynamique et inversement en cas de déficit : l'attractivité résidentielle est alors qualifiée de moteur pour l'emploi. Cette attractivité résulte aussi bien du dynamisme du marché du travail que de la qualité du cadre de vie. Or, l'ensemble des zones d'emploi régionales sont caractérisées par un déficit migratoire : ce manque d'attractivité constitue alors un frein à l'évolution de leur emploi. C'est notamment le cas des zones de Dunkerque et de Maubeuge où le déficit migratoire est particulièrement pérnissant.

Le dynamisme résidentiel a également des répercussions sur le secteur de la construction, en forte croissance sur la période pré-crise. Dans la région, ce secteur a plus particulièrement joué un rôle moteur pour la zone d'Arras. L'attractivité résidentielle, cette fois tournée vers des touristes et des résidents occasionnels, joue également sur le secteur de l'hébergement - restauration, comme sur la zone de Berck - Montreuil.

### ... EFFET STRUCTUREL DU TISSU PRODUCTIF...

Une forte spécialisation de l'emploi par rapport aux standards nationaux semble constituer un frein à l'évolution de l'emploi. En effet, une structure diversifiée, telles celles des zones d'emploi de Lille, Arras ou encore Lens - Hénin, donne la possibilité de compenser les pertes d'emploi dans certains secteurs par des gains dans d'autres. À l'inverse, le tissu productif de territoires nettement plus spécialisés comme Saint-Omer (industrie du minéral) ou Berck - Montreuil (services de santé et d'action sociale), n'ont donc pas pu profiter de ce levier pour le dynamisme de leur emploi [► Carte 3](#).

Une concentration élevée de l'emploi dans les grands établissements apparaît au contraire comme un facteur de dynamisme. En effet, les grandes unités de production sont souvent associées à un rayonnement et une capacité de développement plus importants, permettant de tirer plus facilement profit du dynamisme économique de ce contexte pré-crise. La concentration élevée des tissus productifs du Nord-Pas-de-Calais constitue alors un moteur pour l'évolution de l'emploi pour la majorité des zones d'emploi régionales [► Carte 4](#).

Enfin, une forte densité économique, mesurée par le nombre de salariés par km<sup>2</sup>, apparaît également comme favorable au dynamisme de l'emploi : elle est susceptible d'engendrer des externalités positives, synonymes d'effet de synergie pour les marchés locaux du travail. Dans la région, le tissu économique quasi continu s'étendant de la zone d'emploi de Roubaix - Tourcoing à celle de Lens - Hénin, en passant par la métropole lilloise, profite d'une densité nettement plus importante qu'en moyenne nationale [► Carte 5](#).

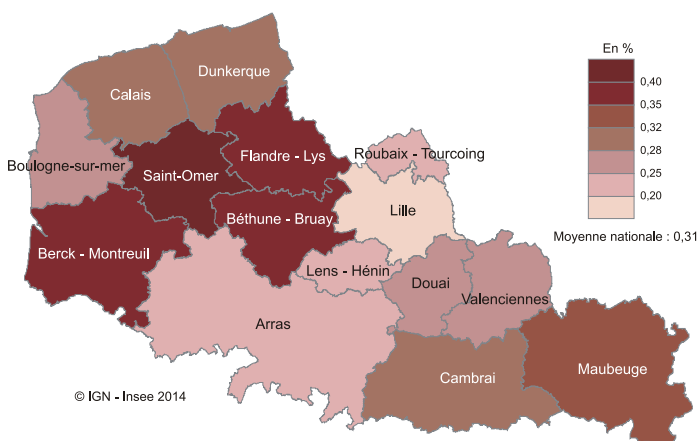
### ... ET POSITIONNEMENT À L'INTERNATIONAL

Trois éléments liés à l'ouverture au contexte international forme un dernier groupe de facteurs. D'abord, une proportion importante d'emplois dépendant de secteurs fortement importateurs reflète le degré de dépendance à l'international auquel est soumis la zone et constitue donc un frein potentiel. À l'inverse, la présence de secteurs fortement exportateurs traduit les potentialités de croissance offertes par une demande étrangère particulièrement active sur cette période pré-crise : il s'agit donc d'un élément moteur. Deux cas extrêmes peuvent être identifiés : la zone d'emploi de Douai, bénéficiant à la fois d'une faible présence de secteurs importateurs et d'une plus forte implantation de secteurs exportateurs. À l'opposé, la zone d'emploi de Calais présente une configuration moins favorable : des secteurs importateurs plus présents qu'ailleurs et une moindre orientation du tissu local vers les marchés extérieurs. Enfin, dans cette approche statistique, la dépendance aux groupes étrangers est perçue comme un frein potentiel à l'essor de l'emploi local, ce résultat étant toutefois à relativiser car il n'intègre pas l'effet de l'implantation de nouveaux groupes et d'investissements étrangers, mais plutôt l'évolution tendancielle de l'emploi des groupes déjà installés.

### EN PÉRIODE DE CRISE : L'INFLUENCE ESSENTIELLE DU CAPITAL HUMAIN...

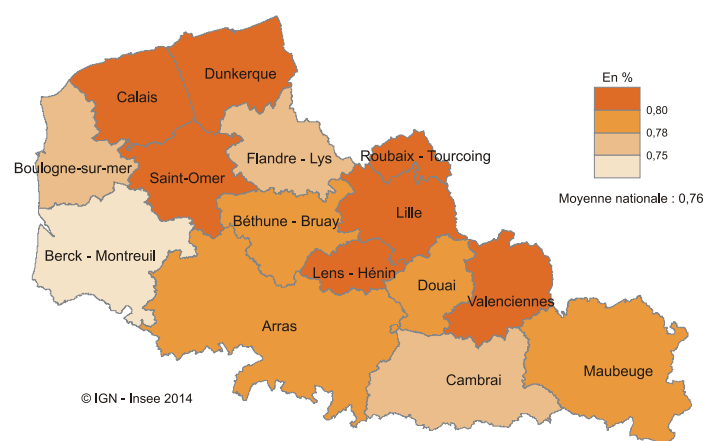
L'attractivité résidentielle est toujours associée, comme sur la période précédente, à une évolution positive de l'emploi : il s'agit donc d'un facteur de résistance face à la crise. Néanmoins, cette attractivité résidentielle

Carte 3 : SPÉCIALISATION SECTORIELLE EN 2000



Source : DADS 2000 (Insee).

Carte 4 : CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2000



Source : DADS 2000 (Insee).



accroît à la fois l'emploi et le taux de chômage : en effet, une partie des nouveaux actifs ne trouve pas nécessairement un emploi sur leur territoire d'accueil. D'autres variables sociodémographiques relatives au capital humain jouent un rôle primordial en temps de crise. C'est le cas de la part des actifs âgés de plus de 50 ans, de celle du chômage de longue durée et du taux d'arrivée d'actifs qualifiés.

Les deux premiers facteurs constituent des éléments de vulnérabilité : plus leur part est élevée, moins l'emploi apparaît dynamique. La probabilité de retour à l'emploi des actifs seniors est en effet plus faible que pour les plus jeunes, particulièrement en temps de crise. La relative jeunesse de la population active du Nord-Pas-de-Calais apparaît alors comme un facteur de résistance partagé par l'ensemble des zones d'emploi régionales. De

la même manière, la probabilité de retour à l'emploi apparaît particulièrement faible pour les chômeurs de longue durée. Étant donné le contexte économique et social moins favorable de la région Nord-Pas-de-Calais, la majorité des zones d'emploi y sont caractérisées par un développement plus important du chômage de longue durée, ce qui représente un élément de vulnérabilité dans un contexte conjoncturel particulièrement difficile.

Un troisième élément relatif au capital humain joue, à l'inverse, en faveur du dynamisme de l'emploi : le taux d'arrivée d'actifs qualifiés. Ce facteur de résistance reflète le degré d'attractivité de la zone vis-à-vis des actifs occupant des emplois à compétences rares. Ces actifs ont au contraire une probabilité d'accès à l'emploi plus importante et ont peut-être été moins affectés par la crise que les actifs moins qualifiés. Seule la zone d'emploi

de Lille présente un taux d'arrivée d'actifs qualifiés supérieur à la moyenne nationale et a donc bénéficié de ce facteur de résistance

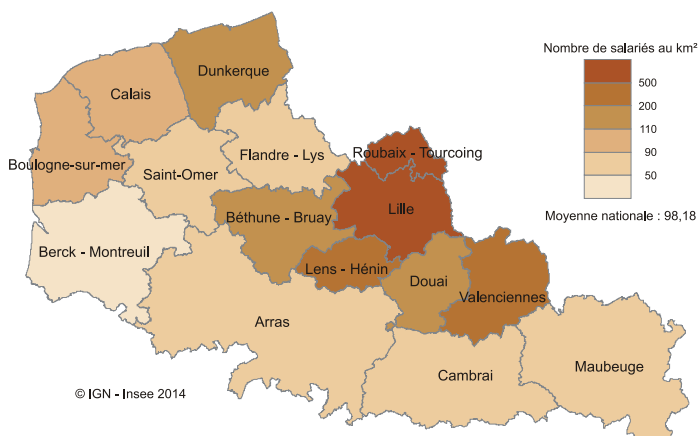
[Carte 8.](#)

### ... ORIENTATION PRÉSENTIELLE DU TISSU PRODUCTIF...

La nature du tissu productif et son orientation présente est un élément potentiel de résistance en période de crise.

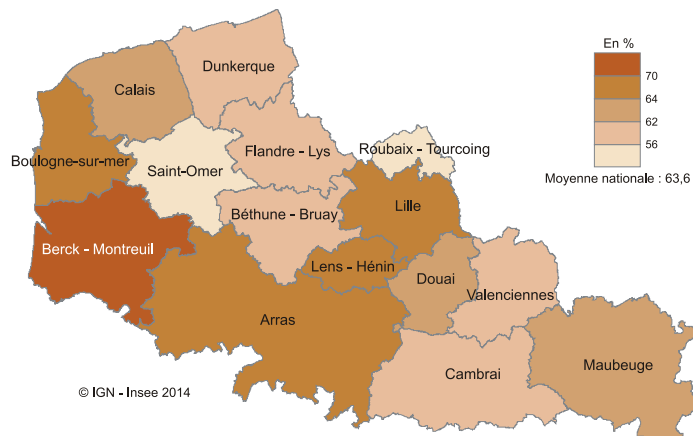
La part d'emploi présentiel constitue en effet un élément de résistance permettant de limiter les effets de la crise dans un contexte de baisse de la demande mondiale, par une orientation plus appuyée sur la demande locale. Dans la région, certains territoires ont profité d'un développement plus important de cette sphère présente : Berck - Montreuil notamment, mais aussi Arras et Lens - Hénin

**Carte 5 : DENSITÉ ÉCONOMIQUE EN 2000**



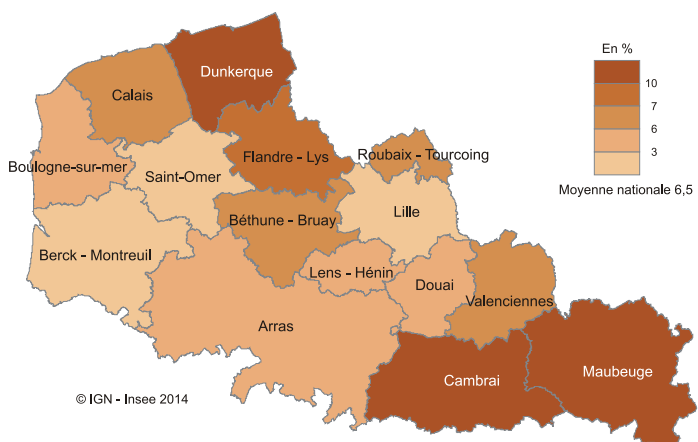
Source : DADS 2000 (Insee).

**Carte 6 : PART DE LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE EN 2007**



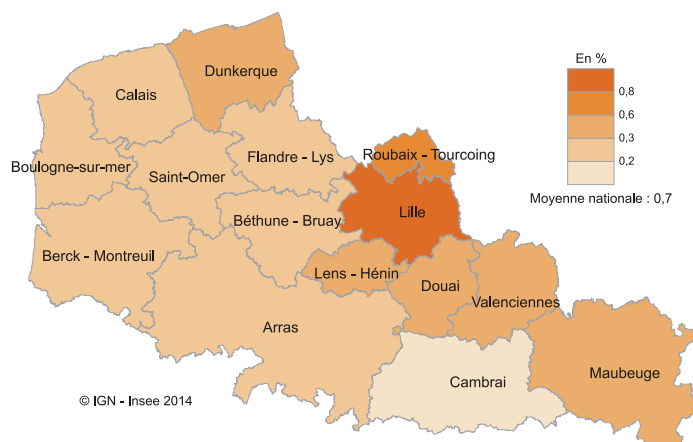
Source : Clap 2007 (Insee).

**Carte 7 : PART DES SECTEURS FORTEMENT IMPORTATEURS EN 2007**



Source : Clap (Insee).

**Carte 8 : TAUX D'ARRIVÉE D'ACTIFS QUALIFIÉS ENTRE 2007 ET 2009**



Source : recensements de la population 2007 et 2009.

► Carte 6. Inversement, la prédominance des activités non présentes observée sur certains territoires comme Saint-Omer, Valenciennes ou encore Béthune - Bruay, a contrarié l'évolution de l'emploi. Dans le même ordre d'idée, une part élevée de l'emploi dans la sphère publique par rapport aux références nationales offre une protection contre le chômage en temps de crise. C'est l'inverse concernant la part d'offres d'emploi en intérim : une proportion importante contribue à l'accroissement du taux de chômage. Les intérimaires constituent en effet souvent l'une des premières variables d'ajustement de l'emploi lors des retournements de conjoncture.

### ... ROBUSTESSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS...

La capacité d'une entreprise à traverser la crise dépend des ressources économiques et financières dont elle dispose : sa capacité à préserver un excédent brut d'exploitation assis sur une productivité élevée du travail et la structure de son endettement au regard des capitaux propres.

Une productivité du travail élevée offre une protection plus importante en temps de crise. Ce facteur de résistance correspond aux secteurs de production dont la capacité à créer de la valeur est la plus forte. Les zones d'emploi de Dunkerque, Béthune - Bruay, Lille ou encore Valenciennes ont ainsi bénéficié d'une productivité plus élevée que les standards nationaux, à l'inverse de celles de Saint-Omer ou de Calais.

À l'inverse, un taux d'endettement élevé pour les établissements apparaît comme un facteur de vulnérabilité sur la période de crise, aussi bien du point de vue de l'emploi que du taux de chômage. L'endettement peut être un élément bénéfique pour une entreprise, permettant par exemple de financer le développement d'un nouveau produit en profitant d'un effet de levier financier. Néanmoins, il peut également traduire une difficulté sous-jacente, telle une trésorerie insuffisante. Or, dans un contexte de rationnement du crédit, ce sont généralement les entreprises les plus endettées qui deviennent les plus fragiles. Dans la région, seules quelques zones d'emploi comme celles de Béthune - Bruay, Flandre-Lys, ou encore Boulogne-sur-Mer ont bénéficié d'un endettement de leurs établissements plus faible qu'en moyenne nationale. À l'opposé, la moindre autonomie financière des établissements a contraint le dynamisme de l'emploi sur d'autres territoires comme les zones d'emploi de Calais, Maubeuge ou Cambrai.

### ... ET REPLI DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Enfin, l'ouverture aux marchés internationaux continue de jouer un rôle significatif pendant la crise, la dépendance aux groupes étrangers et la part des secteurs fortement importateurs apparaissant toujours comme des facteurs pénalisant l'évolution de l'emploi. Le degré de développement des exportations joue par contre différemment selon le contexte conjoncturel : motrices dans la période pré-crise, les exportations deviennent facteur de vulnérabilité en temps de crise. En effet, en période de crise et de contraction de la demande mondiale, l'évolution de l'emploi est potentiellement moins favorable pour les zones d'emploi présentant les taux d'exportations les plus élevés. Les établissements implantés sur les territoires de la région étant globalement plus orientés vers les exportations qu'en moyenne nationale, ceci a constitué un élément de fragilité supplémentaire pour la majorité des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais ► Carte 7.

### UNE CRISE PLUS PÉNALISANTE POUR LES TERRITOIRES DU NORD DU LITTORAL ET DE L'ANCIEN BASSIN MINIER ET INDUSTRIEL

La crise a impacté la quasi-totalité des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais : le dynamisme de l'emploi y est systématiquement moins favorable sur la période après-crise. Toutefois, la zone d'emploi de Lille échappe à cette règle : la croissance de son emploi est en effet plus rapide sur la seconde période. L'impact dépressif observé sur les autres territoires a en outre été particulièrement marqué sur certains d'entre eux. Ce ne sont pas nécessairement ceux qui ont connu les baisses les plus rapides pendant la crise mais ceux pour lesquels les conditions se sont les plus détériorées par rapport à la situation antérieure. Ces derniers se situent principalement sur la diagonale allant du littoral Nord à l'Avesnois, en passant par l'ancien croissant minier, et plus particulièrement au niveau de Lens - Hénin et Valenciennes.

Ces espaces présentent des difficultés socio-économiques souvent plus prégnantes qu'ailleurs en région (caractérisée elle-même par un contexte social moins favorable qu'à l'échelle nationale) : une part plus élevée de chômeurs de longue durée ou encore un plus faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés semblent par exemple expliquer une part non négligeable des écarts constatés. Une ouverture à l'international plus importante, comme sur les zones d'emploi de Dunkerque,

Roubaix - Tourcoing et Valenciennes, constitue une source de fragilité additionnelle en temps de crise.

### DES FACTEURS DE RÉSILIENCE PROPRES AUX CONFIGURATIONS PRODUCTIVES DE CHAQUE ESPACE

En revanche, certains territoires de la région ont également pu s'appuyer sur des atouts pour atténuer les effets néfastes de ce choc économique. Par exemple, la productivité du travail élevée qui caractérise les établissements des zones d'emploi de Dunkerque, Valenciennes et Béthune - Bruay a contrebalancé les facteurs de vulnérabilité évoqués plus haut. De même, celles de Flandre-Lys, Arras ou encore Berck - Montreuil sont caractérisées par un déficit migratoire beaucoup moins élevé et donc nettement moins impactant, de même que par une proportion moindre de chômeurs de longue durée. En parallèle, la zone d'emploi de Berck - Montreuil a elle bénéficié d'un plus fort développement de la sphère présente, et celle d'Arras jouissait du rôle de tampon offert par l'emploi public.

Enfin, la métropole régionale est caractérisée par un environnement socio-économique plus propice à la résilience : niveau de vie plus élevé, moindre chômage de longue durée, plus forte productivité de la main d'œuvre ou encore attractivité importante pour les actifs qualifiés.

**Tableau 1 : UNE VUE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI RÉGIONALES SUR LA PÉRIODE DE 2001 À 2007**

| Zone d'emploi (et taux de croissance annuel moyen sur la période) | Moteurs   | Freins   | Connexions  |
|---|---|--|---|
| Calais<br>emploi : - 1,24 %                                       | Très forte <sup>(1)</sup> concentration   | Déficit migratoire élevé<br>Très faible <sup>(1)</sup> part de la construction<br>Part élevée des secteurs fortement Importateurs<br>Faible part des secteurs fortement exportateurs | Boulogne-sur-Mer (5 %*)<br>Saint-Omer (4 %)<br>Dunkerque (12 %)   |
| Roubaix - Tourcoing<br>emploi : - 0,38 %                          | Très forte densité économique<br>Très forte concentration<br>Faible spécialisation sectorielle                            | Déficit migratoire élevé<br>Faible part de la construction<br>Part élevée des secteurs fortement Importateurs<br>Faible part de l'hébergement - restauration                         | Lille (31 %)  |
| Béthune - Bruay<br>emploi : - 0,22 %                              | Part élevée des secteurs fortement exportateurs<br>Forte concentration<br>Part élevée de la construction                  | Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration<br>Forte spécialisation sectorielle  | Lille (13 %)<br>Lens - Hénin (10 %)<br>Saint-Omer (3 %)   |
| Saint-Omer<br>emploi : - 0,19 %                                   | Forte concentration<br>Faible part des secteurs fortement Importateurs  | Déficit migratoire élevé<br>Très faible part de la construction<br>Très forte spécialisation sectorielle<br>Faible part de l'hébergement - restauration                              | Calais (3 %)<br>Boulogne-sur-Mer (3 %)<br>Dunkerque (3 %)<br>Béthune - Bruay (4 %)<br>Flandre-Lys (4 %) |
| Cambrai<br>emploi : - 0,07 %                                      |   | Part très élevée des secteurs fortement Importateurs<br>Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration<br>Faible part de la construction                    | Valenciennes (11 %)<br>Arras (4 %)<br>Douai (4 %)<br>Maubeuge (2 %)                                     |
| Dunkerque<br>emploi : + 0,02 %                                    | Forte concentration<br>Part élevée de la construction   | Déficit migratoire très élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration   | Calais (2 %)<br>Flandre-Lys (1 %)<br>Saint-Omer (1 %)   |
| Berck - Montreuil<br>emploi : + 0,25 %                            | Part très élevée de l'hébergement - restauration<br>Faible part des secteurs fortement Importateurs                       | Faible part de la construction<br>Faible concentration<br>Déficit migratoire<br>Forte spécialisation sectorielle   | Arras (3 %)<br>Saint-Omer (2 %)   |
| Flandre-Lys<br>emploi : + 0,26 %                                  | Forte concentration<br>Part élevée des secteurs fortement exportateurs<br>Part élevée de la construction                  | Faible part de l'hébergement - restauration<br>Forte spécialisation sectorielle<br>Déficit migratoire élevé  | Lille (23 %)<br>Dunkerque (6 %)<br>Béthune - Bruay (6 %)  |
| Arras<br>emploi : + 0,26 %  | Très forte part construction<br>Faible spécialisation sectorielle<br>Forte concentration                                  | Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration  | Lens - Hénin (8 %)<br>Douai (4 %)   |
| Douai<br>emploi : + 0,33 %  | Forte concentration<br>Part élevée des secteurs fortement exportateurs<br>Faible part des secteurs fortement Importateurs | Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration<br>Faible part de la construction  | Lens - Hénin (5 %)<br>Lille (16 %)<br>Arras (3 %)<br>Valenciennes (8 %)                                 |
| Maubeuge<br>emploi : + 0,41 %                                     | Forte concentration   | Déficit migratoire très élevé<br>Très faible part de la construction<br>Faible part de l'hébergement - restauration  | Valenciennes (10 %)<br>Cambrai (2 %)  |
| Lille<br>emploi : + 0,70 %  | Très faible spécialisation sectorielle<br>Très forte concentration<br>Très forte densité économique                       | Très faible part de la construction<br>Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration<br>Faible part des secteurs fortement exportateurs                    | Roubaix - Tourcoing (13 %)<br>Flandre-Lys (1 %)<br>Lens - Hénin (3 %)                                   |
| Boulogne-sur-mer<br>emploi : + 0,93 %                             | Faible part des secteurs fortement Importateurs   | Déficit migratoire élevé   | Calais (7 %)<br>Berck - Montreuil (3 %)<br>Saint-Omer (1 %)   |
| Lens - Hénin<br>emploi : + 1,68 %                                 | Forte concentration<br>Faible spécialisation sectorielle<br>Forte densité économique                                      | Déficit migratoire très élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration   | Lille (15 %)<br>Douai (5 %)<br>Béthune - Bruay (7 %)<br>Arras (6 %)                                     |
| Valenciennes<br>emploi : + 1,88 %                                 | Très forte concentration  | Déficit migratoire élevé<br>Faible part de l'hébergement - restauration  | Douai (4 %)<br>Lille (7 %)<br>Cambrai (2 %)   |

<sup>(1)</sup> « Très fort », « fort », « faible » et « très faible » : par rapport à la moyenne nationale des zones d'emploi.

\* : 5 % des actifs occupés résidant à Calais travaillent dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer.

Les couleurs qualifiant moteurs et freins sont définies dans le tableau de synthèse des variables explicatives.

Évolution nettement inférieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution inférieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution supérieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution nettement supérieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

**Tableau 2 : SYNTHÈSE DES FACTEURS DE RÉSISTANCE ET DE VULNÉRABILITÉ PAR TERRITOIRE SUR LA PÉRIODE DE 2007 À 2010**

| Zone d'emploi (et taux de croissance annuel moyen sur la période) | Résistance   | Vulnérabilité  | Connexions  |
|---|--|--|---|
| Cambrai<br>emploi : - 2,66 %                                      | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus   | Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Part élevée des secteurs fortement importateurs<br>Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Déficit migratoire élevé | Valenciennes (11 %*)<br>Arras (4 %)<br>Douai (4 %)<br>Maubeuge (2 %)                                  |
| Calais<br>emploi : - 2,38 %                                       | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus  | Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Déficit migratoire élevé<br>Fort endettement des étab.                      | Boulogne-sur-Mer (5 %)<br>Saint-Omer (4 %)<br>Dunkerque (12 %)  |
| Roubaix - Tourcoing<br>emploi : - 1,59 %                          | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus  | Déficit migratoire élevé<br>Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Exportation des établissements élevée<br>Forte dépendance aux groupes étrangers             | Lille (31 %)  |
| Berck - Montreuil<br>emploi : - 1,55 %                            | Faible part des sect. fort. importateurs<br>Forte part de la sphère présentielle<br>Faible part d'actifs de 50 ans ou plus   | Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés   | Boulogne-sur-Mer (7 %)<br>Arras (3 %)<br>Saint-Omer (2 %)   |
| Dunkerque<br>emploi : - 1,43 %                                    | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Productivité du travail des établissements élevée  | Déficit migratoire très élevé<br>Part élevée des secteurs fortement importateurs<br>Très forte dépendance aux groupes étrangers<br>Exportation des étab. Élevée    | Calais (2 %)<br>Flandre-Lys (1 %)<br>Saint-Omer (1 %)   |
| Valenciennes<br>emploi : - 1,29 %                                 | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Productivité du travail des établissements élevée   | Déficit migratoire élevé<br>Exportation des établissements élevée<br>Forte dépendance aux groupes étrangers<br>Part élevée de chômeurs de longue durée             | Douai (4 %)<br>Lille (7 %)<br>Cambrai (2 %)   |
| Béthune - Bruay<br>emploi : - 1,17 %                              | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Productivité du travail des établissements élevée  | Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Déficit migratoire élevé  | Lille (13 %)<br>Lens - Hénin (10 %)<br>Saint-Omer (3 %)   |
| Lens - Hénin<br>emploi : - 0,71 %                                 | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Faible part des sect. fort. importateurs  | Déficit migratoire élevé<br>Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Forte dépendance aux groupes étrangers          | Lille (15 %)<br>Douai (5 %)<br>Béthune - Bruay (7 %)<br>Arras (6 %)                                   |
| Douai<br>emploi : - 0,64 %  | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Faible part des secteurs fortement importateurs  | Déficit migratoire élevé<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Part élevée de chômeurs de longue durée  | Lens - Hénin (5 %)<br>Lille (16 %)<br>Arras (3 %)<br>Valenciennes (8 %)                               |
| Maubeuge<br>emploi : - 0,56 %                                     | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus   | Déficit migratoire très élevé<br>Exportation des établissements élevée<br>Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés      | Valenciennes (10 %)<br>Cambrai (2 %)  |
| Boulogne-sur-mer<br>emploi : - 0,27 %                             | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Faible part des secteurs fortement importateurs  | Déficit migratoire élevé<br>Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Part élevée de chômeurs de longue durée  | Calais (7 %)<br>Berck - Montreuil (3 %)<br>Saint-Omer (1 %)   |
| Saint-Omer<br>emploi : - 0,27 %                                   | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Faible part des secteurs fortement importateurs   | Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Part élevée de chômeurs de longue durée<br>Déficit migratoire élevé<br>Faible part de la sphère présentielle           | Calais (3 %)<br>Boulogne-sur-Mer (3 %)<br>Dunkerque (3 %)<br>Béthune-Bruay (4 %)<br>Flandre-Lys (4 %) |
| Arras<br>emploi : - 0,16 %  | Faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Faible part des secteurs fortement importateurs  | Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés   | Lens - Hénin (8 %)<br>Douai (4 %)   |
| Flandre-Lys<br>emploi : - 0,12 %                                  | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus  | Faible taux d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Exportation des établissements élevée  | Lille (23 %)<br>Dunkerque (6 %)<br>Béthune - Bruay (6 %)  |
| Lille<br>emploi : + 1,25 %  | Très faible part d'actifs de 50 ans ou plus<br>Taux élevé d'arrivée d'actifs qualifiés<br>Faible part des secteurs fortement importateurs<br>Productivité du travail des établissements élevée | Déficit migratoire élevé<br>Exportation des établissements élevée<br>Forte dépendance aux groupes étrangers  | Roubaix - Tourcoing (13 %)<br>Flandre-Lys (1 %)<br>Lens - Hénin (3 %)                                 |

\* : 11 % des actifs occupés résidant à Cambrai travaillent à Valenciennes.

Les couleurs qualifiant facteurs de vulnérabilité et de résistance sont définies dans le tableau de synthèse des variables explicatives.

Évolution nettement inférieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution inférieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution supérieure à la moyenne nationale des zones d'emploi

Évolution nettement supérieure à la moyenne nationale des zones d'emploi



### Encadré méthodologique : DÉTERMINATION DES FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Les facteurs permettant d'expliquer les différentiels d'évolution d'emploi d'un territoire à l'autre résultent d'une estimation économétrique réalisée à l'échelle de l'ensemble des zones d'emploi nationales, sans postulat a priori sur le modèle économique sous-jacent. Les deux estimations réalisées, sur les périodes de 2001 à 2007 et de 2007 à 2010, permettent d'identifier les principaux déterminants de l'évolution de l'emploi parmi un grand nombre de variables potentielles. Le tableau ci-dessous dresse la liste des éléments retenus comme significatifs par les procédures d'estimation. En complément de l'approche en termes d'emploi, une troisième estimation a été réalisée dans le contexte spécifique de la crise : elle concerne les déterminants de l'évolution du taux de chômage trimestriel, toujours à l'échelle des zones d'emploi nationales. Celle-ci permet en particulier de disposer d'informations plus récentes puisqu'elle se prolonge du quatrième trimestre 2007 au quatrième trimestre 2012.

L'influence des variables explicatives sur l'emploi est estimée à l'échelle de l'ensemble des zones d'emploi de France. L'effet sur une zone d'emploi donnée dépend du niveau de la variable étudiée sur ce territoire par rapport à la valeur moyenne observée au niveau national. Par exemple, en contexte de croissance, une spécialisation sectorielle plus marquée qu'en moyenne nationale apparaît comme un frein à l'évolution de l'emploi. Inversement, un territoire plus diversifié par rapport aux standards nationaux est dans une position plus favorable. De manière à clarifier l'analyse et synthétiser les différents résultats, les variables sélectionnées par le modèle sont regroupées en trois catégories : celles décrivant les structures et caractéristiques du système productif, celles relatives à l'ouverture au commerce international et enfin celles concernant la démographie et plus généralement le capital humain.

En outre, le modèle prend en compte une forme de corrélation spatiale : les zones où l'emploi augmente sont généralement contiguës de zones où l'emploi s'accroît également et inversement.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VARIABLES EXPLICATIVES

| Catégorie  | Contexte de croissance - emploi  | Contexte de crise - emploi   | Contexte de crise - Chômage   |
|--|--|--|---|
| Structure et caractéristiques du système productif | Degré de spécialisation sectorielle F<br>Degré de concentration de l'emploi M<br>Densité économique M<br>Part de la construction M<br>Part de l'hébergement - restauration M | Part de la sphère présentielle R<br>Endettement des établissements V<br>Productivité du travail des établissements R                           | Part des offres d'emploi en intérim V<br>Part des administrations publiques R<br>Taux de survie à 5 ans des entreprises R<br>Endettement des établissements V<br>Productivité du travail des établissements R |
| Ouverture au commerce international                | Dépendance des groupes étrangers F<br>Part des secteurs fortement importateurs F<br>Part des secteurs fortement exportateurs M   | Dépendance des groupes étrangers V<br>Part des secteurs fortement importateurs V<br>Exportations des établissements V                          | Dépendance des groupes étrangers V<br>Part des secteurs fortement importateurs V<br>Exportations des établissements V   |
| Démographie et capital humain                      | Taux de migration nette M  | Taux de migration nette R<br>Taux d'arrivée d'actifs qualifiés R<br>Part des actifs de 50 ans ou plus V<br>Part des chômeurs de longue durée V | Taux de migration nette V<br>Part des actifs de moins de 25 ans V<br>Part des actifs de 50 ans ou plus V<br>Part des actifs sans diplôme V<br>Revenu fiscal médian R<br>Rapport interdécile de revenus V      |

**Note de lecture :** F = freins, M = moteurs, R = élément de résistance et V = élément de vulnérabilité. Par exemple, un degré élevé de spécialisation sectorielle (supérieur à la moyenne des zones d'emploi) serait un frein à la croissance de l'emploi en période de croissance.

Autre exemple : une part importante du secteur des administrations publiques (supérieur à la moyenne des zones d'emploi) serait un facteur de résistance limitant la hausse du taux de chômage en temps de crise.

## DÉFINITIONS

**Concentration** : le coefficient de concentration mesure la répartition des salariés d'une zone dans les établissements. Il vise à résumer la distribution de la taille des établissements de la zone de référence.

**Spécialisation** : cet indicateur permet de mesurer la spécialisation d'une zone dans un nombre plus ou moins grand d'activités, en référence à un territoire donné. Plus l'indice est grand, plus la zone est spécialisée relativement au territoire de référence.

## SOURCE

**Estimations d'emploi localisées (Estel)** : les estimations d'emploi sont une synthèse des sources administratives sur l'emploi. Elles permettent une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié). Elles sont exprimées en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail). Elles sont ventilées à un niveau sectoriel et géographique fin.

### Pour en savoir plus

- **Léglise D.**, « Impact de la récession économique sur l'emploi et le chômage en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 71, mai 2010.
- **Lacroix S.**, « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », Insee, *Insee Première*, n° 1295, mai 2010.

## Suivi partenarial

Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais :

**Direction du Développement Durable,  
de la Prospective et de l'Évaluation**  
Stéphane Humbert

**Direction de l'Action Économique**  
Anne-Sophie Gellez